

BULLETIN D'ADHÉSION 2022-2023

ARANI VOLLEY-BALL ILLKIRCH

ARANI : 3, rue des Mimosas
67400 Illkirch-Graffenstaden
www.aranivolley.fr / www.arani-illkirch.fr
Enregistrement Tribunal : 10/05/1977 N° 298



Agrément Jeunesse et Sport 67 : JEP 022
Siret : 31153262600026
Code APE 913 E

ADHÉRENT

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Tél. fixe : _____

Tél. portable : _____

Profession : _____

E-mail : _____

Loisir Sans licence

Fédération affinitaire

Signature de l'adhérent :

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Nom : _____

Prénom : _____

Père

Mère

Tuteur ou autre

Adresse si différente : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Tél. du père : _____

Tél. de la mère : _____

E-mail du père : _____

E-mail de la mère : _____

Nouvelle adhésion

Renouvellement

Signature des représentants légaux :

Documents / à fournir / ou fournis :

Certificat médical (- de 3 mois)

Cotisation

Total à régler : _____ Euros

Mode de règlement :

Chèque à l'ordre de l'Arani Volley-ball Espèces

Nom de la banque : _____

Nom du titulaire si différent : _____

Chèque No : _____

AUTORISATIONS DIVERSES

A Illkirch-Graffenstaden, le : _____

ADHÉRENT ou RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Je soussigné(e) _____

- Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à en respecter les articles.
- Déclare avoir pris connaissance que l'Association ARANI VOLLEY-BALL n'est en aucun cas responsable du vol ou perte d'objets personnels (vêtements, sacs, bijoux, téléphones portables...) dans tous les équipements sportifs fréquentés.
- Déclare avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (décès, invalidité permanente, frais médicaux, indemnités journalières) pour les personnes pratiquant une activité sportive. Avoir été informé(e) de l'intérêt à souscrire auprès de Generali ou d'un assureur conseil des garanties complémentaires.
- L'adhérent est susceptible d'être photographié ou filmé lors d'entraînements mais aussi de démonstrations et compétitions afin de promouvoir notre discipline. Aucun droit ou aucune rémunération ne pourront être exigés à cette occasion. Ces photos seront librement consultables par tout parent ou personne intéressée par notre sport. Nous accordons la plus grande importance pour qu'aucune photo ne puisse porter préjudice ni à la dignité de l'adhérent, ni à celle de ses parents à travers lui. L'utilisation de ces images reste soumise à votre autorisation ; votre accord est nécessaire, vous pouvez l'annuler à tout moment, à votre convenance. Autorise l'association ARANI Volley-ball à reproduire et publier la ou les photographies me représentant ou représentant mon enfant mineur, sur les documents papiers ou informatiques utilisés par le club aux fins d'information et de promotion de ses activités.

Signature :

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Je soussigné(e) _____ agissant en qualité de : Père / Mère / Tuteur / Tutrice.

- M'engage à laisser mon enfant sur le lieu de rendez-vous ou sur le lieu d'entraînement seulement après avoir eu confirmation de la présence d'un éducateur ou d'un dirigeant sur place.
- Déclare autoriser, le cas échéant, mon enfant à être transporté dans le véhicule d'un tiers jusqu'au lieu de compétition, de démonstration, d'entraînement où il devra se rendre dans le cadre des manifestations auxquelles participe le club.
- Déclare autoriser en cas d'accident le transfert de mon enfant jusqu'à l'hôpital le plus proche afin d'y faire pratiquer les soins nécessaires.

Signature :



Arani Volley

Droit à l'image

Prénom : Nom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Informations concernant le représentant légal pour les inscrits mineurs :

Prénom : Nom :

Droit à l'image

Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code Civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie ou d'une vidéo sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos ou vidéos de foule où la personne n'est pas le sujet central ou bien les photos et vidéos prises de loin ou de dos.

Au cours de la saison sportive 2019/2020, j'autorise l'ARANI VOLLEY à prendre et à utiliser des photos ou des vidéos de l'adhérent dont le nom figure dans ce document, lors des séances d'activités de volley, lors des manifestations... (repas convivial, assemblée générale, etc...) pour sa communication en vue de la promotion de l'association. Ces prises de vues pourront faire l'objet de publication sur un support papier (presse écrite...) ou numérique (Internet, etc...).

Ces prises de vues seront utilisées dans l'intérêt de l'ARANI VOLLEY. Elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales et la cession à des tiers n'est pas autorisée.

Rayer la mention inutile concernant le droit à l'image :

J'accepte

Je n'accepte pas

Signature⁽³⁾ avec la date et la mention "Lu et approuvé".

⁽³⁾ Signature du représentant légal si l'inscrit est mineur.

